

**Les Parlementaires
de la Troisième République**

« Une occupation agréable et rentable » : recherche sur les députés de l'Italie libérale

Fulvio CAMMARANO

« Il est évident, – avait affirmé en 1885 le constitutionnaliste Domenico Zanichelli – que [...] les institutions parlementaires connaissent une période d'essai, et il n'est pas certain qu'elles puissent s'adapter [...] aux peuples modernes [...]. Il y eut une époque en Europe où tous, penseurs et hommes politiques, percevaient les institutions représentatives comme une panacée [...] qui aurait mis fin pour toujours à l'ère des révolutions¹. » La réflexion amère de l'illustre chercheur contient l'essence de ce qui, dans toute l'Europe, à partir des années 1880, était perçu comme une crise du régime parlementaire, système, selon certains, qui « a accompli sa fonction, y compris en Angleterre, où sa formation est historique, et où il repose sur une éducation séculaire que nous n'avons pas² ». L'inquiétude provoquée par la crise de l'institution parlementaire était toutefois amplifiée par la critique diffuse et féroce du personnel parlementaire, et plus spécifiquement de celui de la Chambre des députés, « gymnase de compétitions partisans », où siégeaient « des éléments inaptes à s'acquitter avec honneur et compétence du haut mandat qui leur était confié³ », pour ne pas dire franchement « la lie du pays ». Ce n'était pas une nouveauté, si l'on considère le retentissement considérable, en 1862, juste après l'Unification, alors que le siège de la Chambre était encore à Turin, du pamphlet d'un député, Petruccelli della Gattina, au titre éloquent, *Les Moribonds du Palais Carignano*.

« C'est à la mode – disait le député et intellectuel méridional Giustino Fortunato à ses électeurs en 1900 – de proférer un tas de lieux communs contre la Chambre : c'est désormais la preuve d'un esprit courageux d'appeler la Chambre un ramassis d'ignorants, d'intrigants, exerçant leur mandat comme un métier. Chaque fois que se ferment les battants de Montecitorio,

1. D. Zanichelli, « Le difficoltà del sistema rappresentativo-parlamentare. Prelazione al corso di diritto costituzionale (1885-1886) », dans *Studi politici e storici*, Bologne, 1893, p. 94-97.

2. *Discorso di Giustino Fortunato pronunciato a Melfi il 31 maggio del 1900*, Rome, 1900, p. 10.

3. N. Marzotto, « La educazione politica e il partito agrario », *Rassegna Nazionale*, XCIV (1897), p. 365-367, *passim*.

c'est un grand soupir de satisfaction sur beaucoup de lèvres : "On va enfin pouvoir avoir un peu de gouvernement, on est tellement bien sans cette assemblée de bavards, d'ambitieux, de privilégiés, de bons à rien⁴ !" » En parcourant le pays, « je n'entends qu'un seul cri, où que j'aille, "à bas les députés". Et ce cri, que, hier encore, seuls les ennemis de la patrie osaient pousser, s'étend chaque jour davantage, acquerrant force et valeur, assumant autorité et consécration politique. Sur dix personnes, cinq au moins vous répondent : "Le pays en a assez des députés !" Demandez-leur quels sont les auteurs de tous ces malheurs ? "Les voilà, les députés⁵." ». Une chape de défiance que l'époque giolittienne, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, n'a certes pas contribué à dissiper. « On disait, écrit en polémique le biographe de l'homme d'État piémontais : Giolitti peut gouverner avec le Parlement car, comme médiateur des intrigues électorales, il s'assure une majorité docile, une clientèle enchaînée à ses pas : il gouverne en s'appuyant sur la corruption et la désagrégation des partis⁶. » Aujourd'hui, nous savons combien un pareil climat a contribué à miner, sur le long terme, les fondations des institutions parlementaires italiennes.

Le processus, aussi difficile qu'ardemment désiré, de légitimation du système politique libéral s'est enfin réalisé, lentement et péniblement, conservant toutefois une certaine défiance, sinon une franche opposition à la culture parlementaire.

Les réflexions de Franco Andreucci et de son groupe de recherche, qui dénonçaient « le retard des études » sur la connaissance de la classe parlementaire italienne⁷, ont bientôt vingt ans. Inutile de rappeler ici combien perdure la défiance de l'historiographie italienne vis-à-vis du genre biographique⁸, une limite qui a contribué, de façon plus générale, à amenuiser l'intérêt pour une approche prosopographique de l'histoire parlementaire. Certains « carottages » restent encore très utiles ; effectués dans les années soixante et soixante-dix, surtout par des politologues et des sociologues de la politique, ils ont aussi ouvert la voie à la réflexion historique⁹. Depuis lors, à défaut d'une œuvre d'ensemble, il y a eu des développements profitables, surtout dans l'analyse de l'aspect plus proprement politique de la figure du député, en relation au moment des élections (analyse du vote dans les

4. *Discorso di Giustino Fortunato, op. cit.*, p. 16-17.

5. *Ibid.*, p. 8-9.

6. G. Natale, *Giolitti e gli italiani*, Milan, Garzanti, 1949, p. 92-93.

7. F. Andreucci, R. Giannetti, C. Pinzani, E. Valleri, « I parlamentari in Italia dall'Unità ad oggi. Orientamenti storiografici e problemi di ricerca », *Italia contemporanea*, 153 (1983), p. 145-164.

8. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'existe pas d'excellentes reconstructions biographiques, mais que le « genre » ne jouit pas encore d'une grande tradition chez les historiens italiens. On remarquera par exemple que les dernières biographies de trois personnages importants comme Sonnino, Crispi et Giolitti sont l'œuvre d'historiens anglo-saxons.

9. À ce sujet, voir P. Farneti, *Sistema politico e società civile*, Turin, Giappichelli, 1971.

collèges, définitions plus détaillées des appartenances politiques, etc.¹⁰) et dans l'enquête sur le morcellement régional des classes parlementaires¹¹. Un pas en avant a également été effectué dans la clarification de certains aspects particuliers de la députation à l'époque libérale, par exemple le rôle des professions libérales¹². Toutefois, le problème perdure quand on recherche une projection dynamique de la question désormais ancienne : « Qui sont les parlementaires ? » Les répertoires plus ou moins précis ne manquent pas. Aux côtés de l'œuvre, ancienne mais toujours utile, d'Alberto Malatesta¹³, nous pouvons aujourd'hui compter sur les profils contenus dans le *Dictionnaire biographique des Italiens* (qui s'arrête toutefois à la lettre G) et sur une *Histoire du Parlement italien*¹⁴ où l'on trouve des biographies de parlementaires, même mineurs. Toutefois, ces œuvres ne nous disent rien

10. Cf. H. Ullrich, *La classe politica nella crisi di partecipazione dell'Italia giolittiana. Liberali e radicali alla Camera dei deputati 1909-1913*, Rome, Archivio storico della Camera dei deputati, 1979 ; du même, « L'organizzazione politica dei liberali italiani nel parlamento e nel paese (1870-1914) », dans R. Lill, N. Matteucci (éd.), *Il liberalismo in Italia e Germania dalla rivoluzione del 1848 alla prima guerra mondiale*, Bologne, Il Mulino, 1980 ; A. Mastropaolo, « Sviluppo politico e parlamento nell'Italia liberale : un'analisi a partire dai meccanismi della rappresentanza », dans *Passato e Presente*, V (1987), p. 29-91 ; M. Cotta, A. Mastropaolo, L. Verzichelli, « Parliamentary Elite Transformations along the Discontinuous Road of Democratization : Italy 1861-1999 », dans H. Best, M. Cotta (éd.), *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000*, Oxford, OUP, 2000, p. 226-269 ; F. Conti, S. Noiret, « Collegi elettorali », dans *Memoria e Ricerca*, 3 (1994) ; F. Andreucci, A. Pescarolo (éd.), *Gli spazi del potere*, Florence, 1988 ; M. S. Piretti, « Le leggi elettorali e la loro incidenza sulla Camera dei deputati. Un'analisi della ricaduta delle riforme del 1882, 1912 e 1919 », dans A. G. Manca, W. Brauner (éd.), *L'istituzione parlamentare nel XIX secolo. Una prospettiva comparata*, Bologne, Il Mulino, 2000, p. 237-265. On trouvera également un matériel intéressant pour un discours prosopographique dans certains articles du récent « Il Parlamento », L. Violante (éd.), *Annali XVII, Storia d'Italia*, Turin, Einaudi, 2001.

11. M. S. Piretti e G. Guidi, *L'Emilia Romagna in Parlamento*, Bologne, Centro Ricerche di Storia Politica, 1992 ; M. S. Piretti, « Mostrare i denti. Il notabilato come forma di controllo del Governo. Il caso dell'Emilia Romagna 1861-1919 », *Rivista di Storia Contemporanea*, 22 (1993), 1994, p. 541-569 ; L. Musella, *Individui, amici, clienti. Relazioni personali e circuiti politici in Italia tra Otto e Novecento*, Bologne, Il Mulino, 1994 ; M. Severini, *La rete dei notabili. Clientele, strategie ed elezioni politiche nelle Marche in età giolittiana*, Venise, Marsilio, 1998 ; R. Camurri, « Tra clientelismo e legittimazione del potere : il notabilato veneto in età liberale », *Abruzzo contemporaneo*, VI (2000) ; F. Conti, *I notabili e la macchina della politica. Politizzazione e trasformismo fra Toscana e Romagna nell'età liberale*, Manduria, Lacaita, 1994 ; M. Sagrestani, *Lo scrutinio di lista in Toscana, 1882-1891 : dalla competizione possibile alla competizione mancata*, Florence, CET, 1999 ; M. Pignotti, *Notabili candidati elezioni. Lotta municipale e politica nella Liguria giolittiana*, Milan, Angeli, 2001 ; A. Amato, *La classe politica napoletana e le elezioni del 1913*, Naples, La città del sole, 2001.

12. F. Cammarano et M. S. Piretti, « I professionisti in Parlamento (1861-1958) », dans M. Malatesta (éd.), *Le professioni*, Turin, Einaudi, 1997, p. 523-589.

13. A. Malatesta, *Ministri, deputati e senatori dal 1848 al 1922*, Milan, 1940.

14. La référence est à l'énorme mais toujours utile *Il parlamento italiano 1861-1988*, 24 vol., Rome, Nuova CEI, 1988-1993.

sur le caractère de « notable »¹⁵ des députés de l'époque libérale et sur leur enracinement dans la communauté, ni *a fortiori* sur des tendances politiques, sociales et culturelles qui nécessitent des études comparées complexes. En résumé, il n'existe pas actuellement de projet, celui d'Andreucci ayant avorté, pour établir un profil prosopographique intégral de la députation italienne. En réalité, un tel projet, dans sa totalité, exigerait une coordination et un financement que seul le Conseil national de la recherche serait en mesure de garantir. Pour l'instant, les recherches sont individuelles et peu coordonnées¹⁶. L'étude, plus générale, de l'histoire parlementaire connaît un grave retard. Cette étude serait pourtant très importante non seulement parce que le Parlement représente « une étape indispensable du *cursus honorum* de tous ceux qui aspirent à diriger le pays »¹⁷, mais aussi parce que l'analyse des procédés de légitimation politique dans l'Italie contemporaine se fourvoie en ne prenant pas en compte le rôle central du Parlement dans l'histoire de la période libérale, et surtout en ne comprenant pas le fonctionnement du rapport entre représentants et représentés. À ce propos, et sans négliger l'importance du rôle des sénateurs, on ne peut refuser la préséance aux députés. Pour ce qui est de l'Italie libérale, en effet, ce sont les députés qui définissent l'essence du système parlementaire. Il s'agit de personnages que l'on ne peut ramener, théoriquement, à un seul intérêt professionnel ou à une compétence spécifique commune : leur activité se justifie sur la base d'un critère, celui de la représentation, qui rend ce type d'élites particulièrement vulnérable face aux critères de légitimité des autres catégories¹⁸. C'est justement là qu'il faut rechercher la spécificité d'un tel morcellement des classes dirigeantes : œuvrer pour se légitimer conduit à un certain niveau de professionnalisation qui toutefois, en lui-même, et contrairement à ce qui peut arriver pour d'autres catégories, ne donne pas une image positive. C'est même tout le contraire. Dans l'imaginaire du XIX^e siècle, le député doit être compétent mais exercer son activité en « dilettante », c'est-à-dire comme gardien sévère de l'action du gouvernement et des projets de loi, mais exempt de ces contaminations qui peuvent transformer la députation en une seconde profession. Le principe fondamental est que les députés sont mus par la « passion », qui est à l'origine celle de la *res publica*

15. Sur le « type idéal » du notable, voir P. Pombeni, *Autorità sociale e potere politico nell'Italia contemporanea*, Venise, Marsilio, 1993 et E. Franzina, *La transizione dolce. Storia del Veneto tra '800 e '900*, Cierre, Vérone, 1990.

16. Tout récemment, Barbara Cartocci et Maria Serena Piretti ont présenté un projet de « data base » sur la classe politico-parlementaire qui devrait voir le jour d'ici 2004. Cf. « Le Carte e La Storia », 2000.

17. F. Andreucci, *op. cit.*, p. 148.

18. Pour les données et les réflexions qui suivent, on se reportera à F. Cammarano, *Storia politica dell'età liberale 1861-1901*, Rome-Bari, Laterza, 1999 ; F. Cammarano, M. S. Piretti, V. Zappetti, « I deputati », conférence du 23 novembre 2000 au colloque de la Società per gli studi di storia delle istituzioni à Naples sur *Le élites nella storia dell'Italia unita*, publication à venir dans les actes du colloque ; F. Cammarano et M. S. Piretti, *I professionisti in parlamento*, *op. cit.*

pour devenir par la suite celle d'un parti, « idéologisée ». Il est clair cependant qu'il y a une autre face de la médaille : les électeurs exigent de leur député des résultats, qu'il soit capable d'influencer la sphère décisionnelle. Il ne s'agit donc plus de la « représentation » de la « nation », mais de celle des « intérêts ». À y regarder de plus près, il s'agit d'une sorte de court-circuit entre, d'une part, l'exigence d'une pratique locale et pleine d'« intrigues », fondamentale pour s'assurer un crédit personnel et les ressources pour le collège, et, d'autre part, une éthique « nationale » d'incompétence, certes, mais « informée », essentielle pour conserver un jugement impartial qui n'est tel que « dans la mesure où, comme l'affirmait en 1882 un député, il émane d'hommes qui ne ressentent ni passions, ni jalousies de métier »¹⁹.

Qui sont donc ces hommes destinés à une telle mutation, étant donné que, comme on l'affirmait à l'époque, on allait devoir transformer au Parlement des « médecins, enseignants, avocats, propriétaires ou ouvriers » en « députés qui sont mandatés pour étudier et résoudre les problèmes généraux de la nation²⁰ » ? On ne peut pas généraliser. La députation reflète la situation historique, et l'idée même de la représentation qui en caractérise les diverses phases est influencée par des modèles culturels en perpétuelle mutation.

Certes, en s'interrogeant sur les députés, on ne peut ignorer la conviction exprimée par Antonio Labriola, à la fin du XIX^e siècle, quand, faisant admirablement la synthèse d'une opinion publique depuis longtemps en polémique avec l'institution parlementaire, il affirme que « devenir député est perçu en Italie comme une activité agréable et fructueuse, ne serait-ce que pour satisfaire la vanité²¹ ».

Une seule chose semble effrayer une bonne part des députés : les élections. L'activité électorale est coûteuse et son issue incertaine. Pour le reste, l'activité principale du député du collège reste celle de notable. Il ne faut pas oublier que, jusqu'à la réforme électorale de 1882, il suffit d'une moyenne de 500 votes pour entrer à Montecitorio. Un chiffre qui suppose que l'on s'appuie sur un réseau de notables dans lequel le contact direct entre député et électeur est privilégié. En ce sens, ce ne sont pas les grands noms qui sont récompensés, mais les personnalités en mesure de faire valoir leur autorité sociale dans le milieu restreint des collèges uninominaux, rendant ainsi superflue la dimension organisationnelle et, en grande partie, la dimension politico-idéologique. Après 1882, le nombre moyen de votes nécessaires passe à 4 800 et cette nouvelle donnée entraîne une modification de l'engagement et

19. Actes parlementaires, Chambre, Discussions, 23.6.1882, on Branca.

20. Cité dans T. Detti, « Medicina, democrazia e socialismo in Italia tra '800 e '900 », dans *Movimento operaio e socialista*, 1979, n.s., p. 37.

21. A. Labriola, *Scritti politici 1886-1904*, éd. V. Gerratana, Bari, Laterza, 1970, p. 362.

des caractéristiques du député²², davantage lié à la charrue du gouvernement. À ce propos, on note un renouvellement significatif de la classe parlementaire, de l'ordre de 40 %²³.

Dans la salle, quand il est présent²⁴, le député ne semble pas trop occupé par les séances : son rythme moyen de 15 séances par mois dans les années 1880 tombe à 13 dans les années 1890. En revanche, on peut considérer que l'engagement et la « productivité » augmentent, le rapport entre le nombre total de lois présentées et le nombre de séances, pendant l'ère Depretis, étant un peu inférieur à 1, tandis qu'au début du XX^e siècle, il passe à environ 1,5²⁵. Certes, les choses changent après la Première Guerre mondiale – du moins en partie –, quand le poids des partis et la croissance du rôle technique des commissions entraînent plus de discipline dans l'activité des députés.

Nonobstant, la variété politique et géographique qui caractérise le Parlement, certains aspects qui conduisent à une unification sur le long terme sautent immédiatement aux yeux. Si nous analysons les titres universitaires qui prédominent à la Chambre entre 1861 et 1922, nous trouvons par exemple une prédominance nette et homogène de la culture juridique²⁶. La faculté de droit semble en effet être l'endroit idéal pour se préparer à endosser une « dimension publique » générique. Les députés diplômés en droit frisent les 50 % jusqu'à la XVI^e législature, pour ensuite dépasser ce seuil et atteindre l'apex à l'époque giolittienne. Des chiffres hautement significatifs du point de vue de l'activité professionnelle concrète : pendant toute l'époque libérale, les avocats forment presque toujours plus d'un tiers du nombre total des députés dans les diverses législatures²⁷. À ce propos toutefois, il faut signaler deux hypothèses que nous ne faisons que citer mais qui mériteraient d'être approfondies : il n'y a pas en Italie d'études de sciences politiques comme il en existe, sous des formes différentes, en France et en Allemagne. Peut-être est-ce aussi la raison pour laquelle le titre d'avocat semble un passeport privilégié, étant

22. On observe certaines données significatives sur la modification du rapport entre la province d'origine du député et celle où est situé le collège dans lequel il est élu. Voir le tableau 1 en annexe.

23. Cf. M. S. Piretti, *Le leggi elettorali e la loro incidenza sulla Camera dei deputati*, *op. cit.* Voir le tableau 2 en annexe.

24. Les données sur l'absentéisme parlementaire dans la première phase de l'ère libérale indiquent des aspects intéressants du phénomène. Par exemple, du point de vue de la provenance politique et géographique, on remarque une constante : les députés méridionaux de gauche sont les plus enclins à désertier les chambres parlementaires. En effet, un peu moins de 40 % des députés absents lors des votes de confiance entre la X^e et la XVI^e législature proviennent de ce groupe. Cf. F. Cammarano, M. S. Piretti, V. Zappetti, *I deputati*, *op. cit.*

25. Pour ces données, voir F. Cammarano, *Storia politica dell'età liberale*, *op. cit.*

26. Voir tableau 3 en annexe.

27. Cf. F. Cammarano et M. S. Piretti, *I professionisti in Parlamento (1861-1958)*, *op. cit.*, surtout p. 523-548, et F. Cammarano, « The Professions in Parliament », dans M. Malatesta (éd.), *Society and the Professions in Italy, 1860-1914*, Cambridge, CUP, 1995, p. 276-312.

donné que, comparativement, il s'obtient avec plus de facilité que dans les autres pays. Le titre d'avocat ne définit donc pas une compétence technique mais une forme de qualification plus ou moins académique. En effet, la réelle pratique professionnelle des avocats est probablement bien moindre que ce que ces données pourraient laisser croire. En revanche, les chiffres absolus pour ce qui est des professions de médecin, journaliste ou ingénieur²⁸ sont, de façon significative, bien plus modestes. En effet, chacune de ces professions représente seulement 5 % environ du total de la députation. Il faudrait approfondir cette donnée en ce qui concerne les journalistes en particulier, ce chiffre étant probablement en opposition avec la réalité parlementaire des autres pays. De fait, la surreprésentation parlementaire des avocats à l'époque libérale est à interpréter comme l'une des quelques courroies de communication entre la société civile et l'État, rôle qui de plus s'adaptait parfaitement aux caractéristiques d'une profession partagée entre l'activité privée et la fonction publique. Ce n'est donc pas un hasard si l'augmentation de l'exigence de participation politique de la part de larges strates de la population et le manque de partis et de courroies de communication avec des institutions rigides apparaissent comme des facteurs prédisposant l'accession du barreau au Parlement.

En observant la première législature de l'après-guerre, centrée sur un électorat de masse qui privilégie le parti – et non pas uniquement le notable – comme intermédiaire de la vie politique entre l'État et la société, nous constatons également que la formation de type juridique l'emporte nettement sur les autres. La seule donnée qui indique un début de mutation est, en 1919, l'apparition pour la première fois de ce que l'on appelle la catégorie des organisateurs, les hommes de parti, en regard d'une nette diminution de la catégorie des militaires, qui comptaient encore au début des années 1880 environ 10 % de la représentation parlementaire.

L'analyse de l'élément professionnel ainsi que celle du comportement parlementaire des membres des professions libérales pris en considération conduit, quoi qu'il en soit, à conclure qu'il n'existe aucune perspective « corporative » dans les choix politiques de ces députés au Parlement. Le « pouvoir » qui émanait des compétences professionnelles se dissolvait dans les mécanismes politico-institutionnels du jeu et des équilibres parlementaires. La profession, en d'autres termes, n'était pas en mesure de produire des courroies de représentation « alternatives » par lesquelles mettre en place des intérêts scientifiques, de corps ou de catégorie, au centre d'un projet plus vaste que celui qui suffit à assurer le succès personnel des députés.

28. Voir tableau 4 en annexe. En ce qui concerne les définitions professionnelles que les députés donnaient d'eux-mêmes, il ne faut pas oublier que, par exemple, les avocats étaient très souvent aussi journalistes, et les journalistes se définissaient comme avocats. Le problème de la superposition est également valable pour d'autres « catégories », à commencer par celle des propriétaires terriens.

Le comportement et la logique politique dépendent en somme d'autres facteurs. Désormais, nous le savons : les Parlements européens du XIX^e siècle ne fonctionnent pas comme des lieux de conflit stables entre partis, mais comme des chambres de compensation d'intérêts et de fractures présentes dans la société. En Italie aussi les parlementaires ne sont donc pas l'expression d'appartenances politiques rigides et *a fortiori* partisans, même si droite et gauche représentent, pendant les premières années suivant l'unité, deux faces effectivement opposées d'une classe politique relativement homogène. En effet, au moins jusqu'à la fin des années 1870, il y a chez les parlementaires la perception d'une identité et d'une fidélité politique forgée sur le terrain du conflit du Risorgimento et donc difficile et longue à digérer. Quelques échantillons des votes de confiance nominaux éclairent une cassure assez nette et une tendance au « party vote » plutôt marquée²⁹.

Ces données ne sont pas sans importance pour un Parlement accusé d'être physiologiquement transformiste, avant même le lancement officiel de la politique transformiste de Depretis en 1883. Contrairement à ce que l'on pense, en Grande-Bretagne, patrie d'un système présumé bipartite, on ne trouve pas trace au Parlement, à cette époque, d'une dialectique cohérente entre majorité et opposition³⁰. Le phénomène se manifeste en revanche en Italie. Dans l'attente d'une étude approfondie de ces données, fondées pour l'instant uniquement sur des votes de confiance certes significatifs, nous pouvons dire que la formation de la majorité parlementaire obéit à un certain critère de stabilité jusqu'à la fin des années 1870, alors qu'elle devient fluctuante et indéterminée, libérée en somme des critères stables de « partisanship », à l'approche de l'accord entre Minghetti et Depretis. Ce n'est qu'à partir de la XV^e législature que l'on peut donc parler (toujours en relation aux votes par appel nominal, qui comportent une expression de confiance au gouvernement) de l'existence d'un réel regroupement des députés faisant bloc autour de l'exécutif, se conformant facilement à la nouvelle demande de transformisme en perspective, présente désormais aussi bien au sommet qu'à la base.

Le transformisme³¹, dont l'étude dans les assemblées parlementaires n'a de sens que s'il est intégré à la recherche sur la pratique concrète des notables, n'est qu'un exemple de l'importance de la prosopographie parlementaire. En réalité, le but premier, le plus élémentaire, de l'étude et du recoupement des données à notre disposition est d'éliminer la remarquable masse de lieux

communs qui encombre la voie de la recherche historique. Un résultat à ne pas sous-évaluer, surtout dans un pays qui a précisément construit une part importante de sa propre identité politique sur l'antiparlementarisme. Je ne sais pas si c'est un paradoxe, mais, aujourd'hui, la patrie de la pensée élitiste a encore trop peu à dire sur ses propres élites politiques.

29. Voir tableau 5 en annexe.

30. Sur ce thème, voir F. Cammarano, *Strategie del conservatorismo britannico nella crisi del liberalismo*, Manduria, Lacaita, 1990 ; du même, "To Save England from Decline". *The National Party of Common Sense : British Conservatism and the Challenge of Democracy (1885-1892)*, Lanham, University Press of America, 2001 ; G. Orsina, « L'ottocento politico inglese nella storiografia di fine Novecento », *Ricerche di Storia Politica*, 2 (1999), p. 183-199.

31. Pour les différentes interprétations du transformisme, voir le recueil des principaux intervenants sur le thème par G. Carocci, *Il trasformismo dall'Unità ad oggi*, Milan, Edizioni Unicopli, 1992 et F. Cammarano, *Storia politica dell'Italia liberale*, op. cit., p. 167-174.

Annexes

Tableau 1. *Rapport entre département (provincia) de naissance du député et département (provincia) où se situe le collège*

élections	département qui coïncide %	département qui ne coïncide pas %	département non parvenu %	total
1882	61	27	12	100
1913	56	23	21	100
1919	54	36	1	100

Tableau 2. *Pourcentages du turn over de la Chambre des députés italienne aux élections de 1865 à 1919*

élections	turn over
1865	47,5
1867	35,2
1870	38,7
1874	34,4
1876	39,5
1880	25,7
1882	43,5
1886	15,9
1890	28,7
1892	34,3
1895	23,4
1897	29,1
1900	21,3
1904	25,4
1909	27,4
1913	32,9
1919	65,3

Tableau 3. *Répartition des députés selon leur niveau d'étude et leur législature*

législatures	faculté de droit		faculté de médecine		école d'ingénieurs		total
	n. députés	%	n. députés	%	n. députés	%	
VIII (1861-1865)	246	36,61	35	4,32	29	5,21	672
IX (1865-1867)	210	41,92	24	3,79	19	4,79	501
X (1867-1870)	250	40,85	24	4,25	26	3,92	612
XI (1870-1874)	268	43,86	21	5,56	34	3,44	611
XII (1874-1876)	247	44,67	30	4,52	25	5,42	553
XIII (1876-1880)	270	46,31	27	5,83	34	4,63	583
XIV (1880-1882)	265	47,58	27	5,21	29	4,85	557
XV (1882-1886)	280	48,53	24	5,37	31	4,16	577
XVI (1886-1890)	277	46,95	26	5,93	35	4,41	590
XVII (1890-1892)	281	51,47	25	5,86	32	4,58	546
XVIII (1892-1895)	290	53,21	27	5,87	32	4,95	545
XIX (1895-1897)	276	51,88	24	6,77	36	4,51	532
XX (1897-1900)	298	53,21	28	5,89	33	5,00	560
XXI (1900-1904)	311	53,71	33	5,18	30	5,70	579
XXII (1904-1909)	321	55,63	41	5,55	32	7,11	577
XXIII (1909-1913)	318	55,11	38	6,76	39	6,59	577
XIV (1913-1919)	301	57,55	37	4,59	24	7,07	523

Tableau 4

profession	XV ^e législature		XXIV ^e législature		XXV ^e législature	
	valeur abs.	valeur %	valeur abs.	valeur %	valeur abs.	valeur %
avocat	190	37,4	229	45,08	220	43,31
ingenieur	26	5,11	23	4,53	27	5,31
notaire	1	0,10	—	—	—	—
médecin	21	4,13	22	4,33	28	5,51
professeur	56	11,02	50	9,84	45	8,86
journaliste	44	8,66	25	4,92	40	7,87
industriel	6	1,18	23	4,53	10	1,97
militaire	46	9,05	21	4,13	4	0,79
organisateur	—	—	—	—	42	8,27
autres	30	5,91	96	18,90	70	13,78
inconnue	88	17,35	19	3,74	20	3,94
total	508	100	508	100	508	100

Tableau 5

	Gauche contre %	Gauche pour %	Droite contre %	Droite pour %	absents %
1866	31	9	4	36	20
1867	42	2	4	38	14
1870	20	5	2	30	43
1873	19	3	2	28	48
1875	23	2	1	27	47